

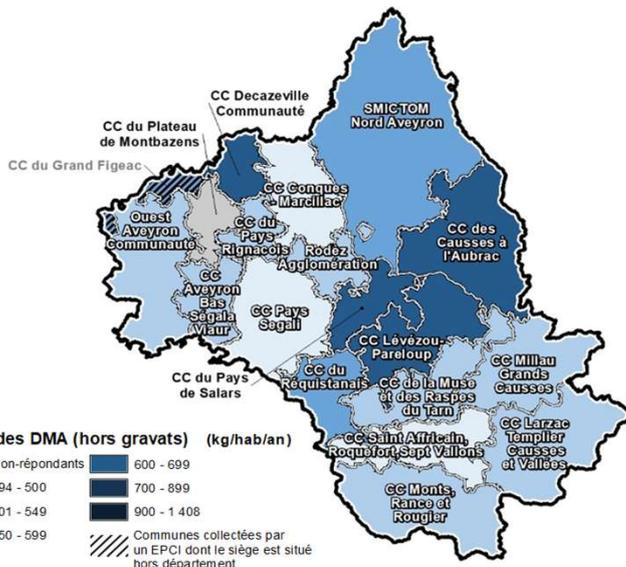
# Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) – Données 2021

- 285 communes
- 279 536 habitants <sup>1</sup> — 321 246 habitants DGF<sup>2</sup>
- 18 EPCI à compétence "collecte" ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 1 EPCI à compétence "traitement"
- 50 déchèteries

<b>DMA (avec gravats)</b>	<b>174 240 t</b>	<b>623 kg/hab</b>
		542 kg/hab.DGF
<b>DMA (hors gravats)</b>	<b>152 839 t</b>	<b>547 kg/hab</b>
		476 kg/hab.DGF

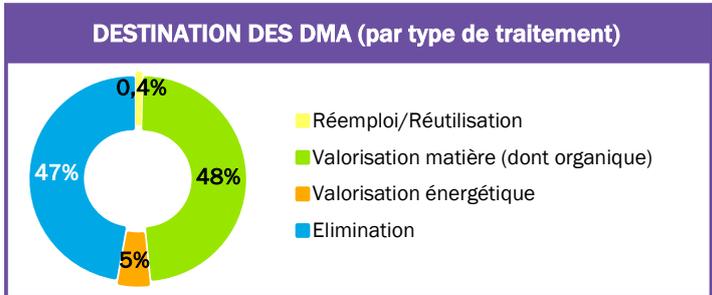
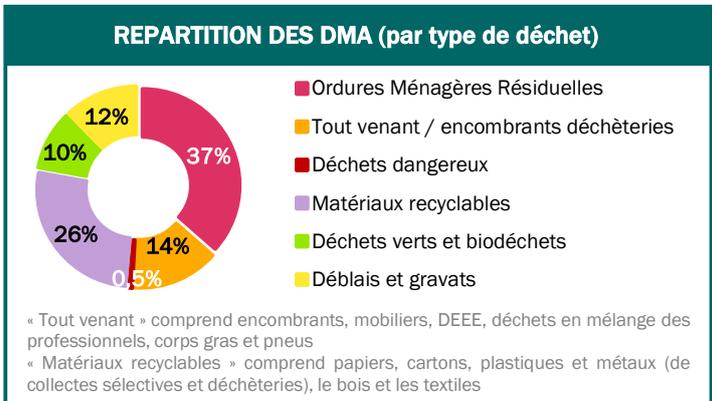
<b>Occitanie</b>	
DMA (avec gravats) :	643 kg/hab — 589 kg/hab.DGF
DMA (hors gravats) :	568 kg/hab — 520 kg/hab.DGF

<b>Coût de la gestion des DMA <sup>3</sup></b>	
112 € HT/hab.	<b>Occitanie 131 € HT/hab.</b>



Ratio des DMA (hors gravats) (kg/hab/an)

- Non-répondants
- 294 - 500
- 501 - 549
- 550 - 599
- 600 - 699
- 700 - 899
- 900 - 1 408
- Communes collectées par un EPCI dont le siège est situé hors département



### EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab) <sup>4</sup>

Année	DMA (avec gravats)	Ordures Ménagères Résiduelles	Déchèteries (avec gravats)	Collecte sélective
2009	507	242	158	91
2011	500	236	169	84
2013	490	226	166	81
2015	516	226	199	87
2017	534	231	205	93
2019	541	223	222	94
2021	623	292	228	101

La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés en Aveyron a augmenté de 34 000 t entre 2009 et 2021 ; cette augmentation est en particulier liée aux gravats collectés en déchèteries, qui sont probablement mieux comptabilisés. Cela représente une augmentation de 23% du ratio de DMA collectés par habitant. Néanmoins, l'Aveyron conserve des ratios de collecte en-dessous des ratios moyens régionaux. Le ratio d'ordures ménagères résiduelles collectées a diminué de 6% et la collecte sélective (emballages/papiers et verre) a progressé de 10,2%. Ces variations confirment la tendance, observée au niveau régional, de transfert des ordures ménagères résiduelles au profit de la collecte sélective et des apports en déchèteries.

En termes de traitement, 48% des DMA sont dirigés vers de la valorisation matière (dont organique) et 47% vers de l'élimination (principalement en stockage). On notera qu'une partie des ordures ménagères résiduelles de la CC Causses à l'Aubrac est envoyée sur l'installation de pré-traitement de Lozère, permettant ainsi d'en valoriser une partie. A terme, l'intégralité de l'Aveyron devrait opter pour ce mode de traitement, avec la construction d'une unité dédiée.

<sup>1</sup> 1 commune de Lozère et 2 du Lot sont collectées par des EPCI d'Aveyron, cela représente 440 t de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche. A l'inverse, 6 communes d'Aveyron sont collectées par des EPCI du Lot, cela représente 6,1 kt de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

## REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont celles déclarées dans le cadre de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 155 EPCI à compétence « collecte » de la région (données extraites de SINOE le 30 novembre 2023). Les résultats de l'enquête couvrent 98,6% de la population t concernent les DMA collectés par le service public de gestion des déchets, y compris les déchets assimilés des professionnels et ceux des collectivités (déchets de voirie/marchés et déchets des espaces verts).

<sup>1</sup> La population utilisée dans le calcul des ratios de 2021 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2023.

<sup>2</sup> Les « habitants DGF » correspondent à la population utilisée dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement ; elle permet de prendre en compte la population touristique.

<sup>3</sup> Coûts aidés moyens (moyenne pondérée) des DMA en 2019

<sup>4</sup> Les ratios de 2009 à 2019 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2021 et avec la population municipale INSEE.

## GLOSSAIRE

**DMA** : Déchets Ménagers et Assimilés  
**EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

L'ORDECO est financé par :



## Détail par type de déchets - Données 2021

### ORDURES MENAGERES

ET ASSIMILEES

91 831 t 329 kg/hab

Occitanie  
355 kg/hab

### ORDURES MENAGERES RESIDUELLES



63 654 t  
228 kg/hab

+ 0 t de déchets en mélange des professionnels collectés séparément

Occitanie 264 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 0%<sup>5</sup>
- ⇒ Valorisation énergétique 4%
- ⇒ Elimination 96%

### EMBALLAGES EN VERRE



10 180 t  
36 kg/hab



100%  
Collecte AV  
Collecte PAP

Occitanie 34 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 100%<sup>6</sup>

### DECHETS ALIMENTAIRES collectés séparément

(y compris collectés en mélange avec des déchets verts)



0 t  
0 kg/hab

(comprend les biodéchets assimilés des professionnels collectés par le service public de gestion des déchets)

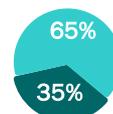
Occitanie 2 kg/hab

10 856 composteurs individuels distribués en 2021  
44 composteurs collectifs en pied d'immeuble / de quartier

### EMBALLAGES - PAPIERS



17 996 t  
64 kg/hab



100% des habitants en "Extension des Consignes de Tri"

Collecte AV  
Collecte PAP

Occitanie 54 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 79%
- ⇒ Valorisation énergétique 15%
- ⇒ Elimination 6%

### DECHETS OCCASIONNELS

82 410 t 295 kg/hab

Dont 81 612 t 292 kg/hab collectés en déchèteries

Occitanie  
288 kg/hab

14 Zones de réemploi en déchèteries

### DECHETS VERTS



17 108 t  
61 kg/hab



100%  
Déchèterie  
Collecte PAP/AV

Occitanie 78 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 100%<sup>6</sup>
- dont 13% sur une plateforme de broyage permettant une valorisation directe

### DEBLAIS ET GRAVATS



21 401 t  
77 kg/hab

Inertes 21 272 t  
Plâtre 129 t

Occitanie 75 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 64%
- ⇒ Elimination 36%

### ENCOMBRANTS - MOBILIER - DEEE



24 777 t  
89 kg/hab



100%  
Déchèterie  
Collecte PAP/AV

Occitanie 83 kg/hab

- Encombrants 16 607 t
  - ⇒ Valorisation matière 32%<sup>6</sup>
  - ⇒ Valorisation énergétique 0%<sup>6</sup>
  - ⇒ Elimination 68%<sup>6</sup>
- Mobilier 4 885 t
  - ⇒ Valorisation matière (y compris réemploi) 56%
  - ⇒ Valorisation énergétique 23%
  - ⇒ Elimination 21%
- DEEE 3 285 t

### TEXTILES



864 t  
3 kg/hab

Occitanie 3 kg/hab

- ⇒ Réutilisation 58%
- ⇒ Valorisation matière 41%
- ⇒ Valorisation énergétique 1%
- ⇒ Elimination 1%

### AUTRES DECHETS collectés en déchèteries

- Bois et palettes 9 286 t
- Métaux 3 958 t
- Papiers/cartons 2 876 t
- Déchets dangereux 923 t
- Autre 1 218 t

(corps gras, pneus et plastiques collectés dans une benne séparée)

+ 0 t de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries

#### REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

<sup>5</sup> La valorisation matière des OMr concerne les OMr passées un pré-traitement mécano-biologique, une partie étant valorisée après tri.  
<sup>6</sup> Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier, c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri.

#### GLOSSAIRE

AV : Apport volontaire / PAP : Porte-à-porte  
DEEE : Déchets d'Equipements Electroniques et Electroniques